

FONCTIONNEMENT DU MINISTÈRE – AVIS DE CONCOURS

Direction des relations du travail Nomination

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

*Direction de l'administration générale
et de la modernisation des services*

Sous-direction des ressources humaines

Bureau RH 4
chargé des corps communs
et des contractuels,
et, pour l'administration centrale,
de la gestion des effectifs
et des rémunérations

Arrêté du 8 février 2012 portant nomination au service de l'animation territoriale de la politique du travail et de l'action de l'inspection du travail de la direction générale du travail

NOR : ETSO1281230A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre du travail, de l'emploi et de la santé,

Vu le décret n° 90-665 du 30 juillet 1990 modifié relatif à l'organisation de l'administration centrale du ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle et du ministère de la solidarité, de la santé et de la protection sociale ;

Vu le décret n° 93-57 du 15 janvier 1993 relatif à l'organisation de l'administration centrale ;

Vu le décret n° 2006-1033 du 22 août 2006 relatif à la création de la direction générale du travail ;

Vu le décret n° 2010-1449 du 25 novembre 2010 relatif aux attributions du ministre du travail, de l'emploi et de la santé ;

Vu l'arrêté du 22 août 2006 modifié relatif à l'organisation de la direction générale du travail ;

Sur proposition du directeur général du travail,

Arrête :

Article 1^{er}

M. François BENAZERAF, directeur du travail, est nommé chef du bureau des réseaux et des outils méthodologiques (DASC1) au service de l'animation territoriale de la politique du travail et de l'action de l'inspection du travail (SAT) de la direction générale du travail à compter du 23 janvier 2012.

Article 2

Le directeur de l'administration générale et de la modernisation des services et le directeur général du travail sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi et de la santé.

Fait le 8 février 2012.

Pour le ministre et par délégation :
*Le directeur de l'administration générale
et de la modernisation des services,*

J. BLONDEL